

## Fiche - Présentation du Rapport Social Unique 2021 de la DGFIP

Dans la continuité de la dynamique engagée l'année dernière, la DGFIP présente le second rapport social unique (RSU) sur les données RH de l'année 2021.

Élaboré conformément aux dispositions du décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique, le RSU de la DGFIP, à l'instar du rapport social ministériel, a vocation à s'enrichir au fur et à mesure des deux prochaines années pour être présenté aux organisations syndicales dans sa version complète en 2024 avec une description de l'ensemble des 200 indicateurs attendus sur les données 2023.

Cette année, le rapport est ainsi enrichi de 29 nouveaux indicateurs par rapport à l'an dernier, principalement sur les thématiques Emplois, Santé et sécurité au travail et Organisation du travail et temps de travail. Afin de matérialiser cette dynamique d'enrichissement, les nouveaux indicateurs publiés cette année sont tous signalés dans le document.

Dans ce contexte, les effectifs, par exemple, sont désormais décrits avec des ventilations qui distinguent les agents gérés, rémunérés ou en fonction. En complément, les indicateurs relatifs aux revues des cadres, au nombre de demandes de départ vers le secteur privé et de ruptures conventionnelles, aux suites données aux signalements et nombre de victimes d'actes de violence, discriminations, harcèlement moral ou sexuel et agissements sexistes constituent autant d'avancées nouvelles.

Tout comme le précédent rapport, le RSU 2021 de la DGFIP sera publié sur internet, [DGFIP | economie.gouv.fr](http://DGFIP.economie.gouv.fr).

Au-delà de cette publication, le décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020 impose pour chaque CSA, la mise à disposition de ces indicateurs dans une "base de données sociales" (BDS) ouverte aux organisations syndicales à compter du 31 décembre 2022. Dans ce cadre, dès l'ouverture de la BDS ministérielle au début de l'année 2023, la DGFIP ouvrira aux organisations syndicales sa propre base de données sociales.

La mobilisation de tous les acteurs RH se poursuit pour partager toujours plus de données, dans la perspective de présenter l'ensemble des 200 indicateurs attendus en 2024 sur les données de l'année 2023.